

Laure Gauthier

Agence Technique de la Charente (ATD 16)

AR Prefecture Document généré le lundi 27 mai 2024 à 09:18016-251600060-20240604-MS2ELECLOT2-CC
Reçu le 05/06/2024**Aucun Support de publication****Service : SDE****Guichet de retrait :OUI****Guichet de dépôt :OUI****Classification CPV :**Principale : **09310000** - ÉlectricitéMise en concurrence dans un Accord Cadre, [Afficher les informations sur l'accord Cadre](#)**AVIS SUBSÉQUENT****SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ ET DE GAZ DE
LA CHARENTE (SDEG 16)**

M. Président

308, rue de Basseau

16021 ANGOULEME Cedex

Tél : 05 45 67 35 00 - Fax : 05 45 67 35 20

SIRET 25160006000031

W**Objet** **Fourniture et d'acheminement d'électricité**

Référence 2023-05-LMS-LOT2

Date de lancement 27/05/2024

DESCRIPTION Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16), en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, lance une mise en concurrence pour désigner le titulaire du deuxième marché subséquent passé sur le fondement du lot n°2 de l'accord-cadre d'acheminement et de fourniture d'électricité (Lot n°2 : Points de livraison du segment C5 appartenant aux membres du groupement).
Le marché subséquent prendra effet à compter de sa notification par le coordonnateur, pour une durée d'un (1) an.
Cependant, le début de la fourniture d'électricité est fixé au 1er janvier 2025 pour l'ensemble des PDL inclus dans le périmètre du marché subséquent (c'est-à-dire figurant en annexe 2 de la convention d'accord-cadre) et se termine le 31 décembre 2025.**Offres** Remise des offres le 04/06/24 à 12h00 au plus tard.

Marches-Publics.info V9.7